



RÈGLEMENT

Association organisatrice : Foyer Rural d'Ubexy
1 rue du Pâquis - 88130 UBEXY

- Horaire d'ouverture à la vente : 10h00 à 20h

Pièces à fournir pour un dossier complet :

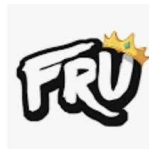
- Une fiche d'inscription avec la déclaration sur l'honneur
- Une photocopie de la pièce d'identité
- Le règlement : Espèces ou par chèque à l'ordre du Foyer Rural d'UBEXY.

L'emplacement nu sur mesure :

- 2 € le ml
- Clôture des inscriptions : le 29 Août 2025
- Les emplacements seront à l'initiative des organisateurs
- L'arrivée des exposants se fera dès 09h00
- En aucun cas les frais de participation ne pourront être remboursés.
- Les bénéfices de cette manifestation seront versés au Foyer R. d'UBEXY.
- Chaque vendeur est responsable de son stand, de la provenance et de l'acheminement de ses articles sur le lieu de vente, de la détermination de leur prix, de l'aménagement et du rangement de son stand.

(Merci de ramener vos déchets et emballages)

- Les ventes d'armes et d'animaux sont interdites.
- L'association organisatrice ne pourra pas être responsable des enfants présents lors de cette manifestation.



INSCRIPTION AU VIDE GRENIERS du 5 septembre 2026

Organisé par le Foyer Rural d'UBEXY

Je soussigné(e)

NomPrénom.....

Adresse.....

Code postal Ville.....

N° de téléphone

Adresse mail

N° pièce d'identité.....

Délivrée lePar.....

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant
- Vendre des objets personnels et usagés (article L321-9 du code du commerce)
- Avoir participé à une seule autre vente maximum de même nature dans l'année (article R310-2 du code pénal)
Si oui, indiquer le lieu et la date.....
- Avoir pris connaissance du règlement de la manifestation
- S'engager à laisser l'emplacement propre.

Nombre de Mètres :x 2 Euros =.....

Signature